

445722B - LES ECHOS

POWER HORSE

SARL au capital de 7622 €
3 RUE PHILIBERT LUCOT, 75013 PARIS
382043784 RCS Paris
Par décision de l'AGE en date du 01/04/2019 les Associés ont :
- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quittance au Liquidateur, M. LAM DU 3 RUE PHILIBERT LUCOT, 75013 PARIS, pour sa gestion et décharge de son mandat,

445727B - LES ECHOS

GECI

SARL au capital de 7622 €
15 RUE DE BASTIENNE, 75007 PARIS
412007205 RCS Paris
Par décision de l'AGE en date du 31/12/2018 les Associés ont :
- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quittance au Liquidateur, M. JEAN CLAUDE BERLINGUIER 4 RUE LOUIS CODET, 75007 PARIS, pour sa gestion et décharge de son mandat,

445728B - LES ECHOS

LE THERAN

SARL Unipersonnelle au capital de 1000,00 €
8 RUE DE BEAUGRENELLE 75015 PARIS
792182484 RCS Paris
Par DAU en date du 12/03/2019, la société BM SERVICES SARL au capital de 8000 € située à RUE DE BEAUGRENELLE, 75008 PARIS est immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 79298125, associée unique de la société a décodé la dissolution sans liquidation de cette dernière, entraînant la transmission universelle de son patrimoine, conformément aux termes de l'article 1844-5 al. 3 du Code de Commerce. Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la présente publication au Tribunal de Commerce de PARIS.

437904A - LES ECHOS

DAM

SARL au capital de 1000 €
25-27 rue Tronchet 75008 PARIS
RCS PARIS 813 721 990
Le 30.11.2018, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quittance au liquidateur et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30.11.2018, rad. par.

437918A - LES ECHOS

Digital Purpose 365, EURL au capital de 500 €. Siège social : 87 rue guy moquet 75017 Paris. 83531422 RCS Paris. Le 21/01/18, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de Paris.

438008A - LES ECHOS

CARDAMOME, SARL au capital de 183000 €. Siège social : 28 rue de paradis 75010 Paris. 50489402 RCS PARIS. Le 18/03/19, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de PARIS.

44584A - LES ECHOS

JUSTINE HOURIEZ EURL

EURL au capital de 500 €. Siège social : 158 Rue de la Croix Nivert 75015 PARIS. RCS 839 289 842 PARIS. L'AGE du 11/04/2019 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 11/04/2019, nommé liquidateur Mme HOURIEZ Justine, 158 Rue de la Croix Nivert 75015 PARIS et fixé le siège de la liquidation au siège social. Mention au RCS de PARIS.

444780A - LES ECHOS

CABINET MOROAND

SARL au capital de 10 000 €. Siège social : 88 rue de la Fédération 75015 PARIS. RCS 801 080 051 PARIS. L'AGE du 31/03/2019 a approuvé les comptes de liquidation, donné quittance au liquidateur, a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 31/03/2019. Radiation au RCS de PARIS.

445504A - LES ECHOS

MT DISTRIBUTION

SARL au capital de 8 000 euros
753 922 020 RCS Paris
Le 08/04/2019, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, a donné quittance au liquidateur et a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 08/04/2019. Radiation au RCS de Paris.

445507A - LES ECHOS

Aviseo Groupe, SARL au capital de 23 020 €, Siège social : 88 Avenue des Champs-Elysées 75008 Paris. RCS Paris 419 457 943. Le 31/03/2019, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/03/2019. Fraï-claco Ordénoz-Gomez demeurant 40 Rue des Trésoriers du Gué 45340 Beaune-la-Rolande, a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social. Modification au RCS de Paris. Le 30/04/2019, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, a donné quittance au liquidateur et a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 30/04/2019. Radiation au RCS de Paris.

445680A - LES ECHOS

STE CIVILE D' EGLANTINE

Société Civile
Au capital de 2.288,74 euros
Siège social : 8 rue Fabre d'Eglantine 75012 PARIS
RCS PARIS 444 418 313

Aux termes du PV de l'Assemblée Générale du 8 avril 2019, les Associés ont approuvé la dissolution anticipée de la société et de la mettre en liquidation sous le régime conventionnel. Le siège de liquidation est fixé au 8 rue Fabre d'Eglantine 75012 PARIS. Maître Geoffroy ANDRE, sis 8 rue de l'Arrière 75015 PARIS est nommé liquidateur.

Aux termes du PV de l'Assemblée Générale du 8 avril 2019, les Associés ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quittance au gestionnaire au liquidateur, ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

445691A - LES ECHOS

SPYNOSA, SASU au capital de 100 Euros. Siège social : 18 Rue Augustin Thierry 75019 PARIS. R.C.S. : 831 147 618 PARIS. DISSOLUTION. Le 31/12/2018, l'associé unique a décidé de la dissolution anticipée de la société. Elle a été nommée Madame Siham MAJDI, demeurant au 19 Rue Augustin Thierry - 75019 PARIS, en qualité de liquidatrice et lui a été confié les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquiescer le passif. Le siège de la dissolution et liquidation est fixé au 19 Rue Augustin Thierry - 75019 PARIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Mention sera faite au RCS de PARIS.

445692A - LES ECHOS

SPYNOSA, SASU au capital de 100 Euros. Siège social : 19 Rue Augustin Thierry 75019 PARIS. R.C.S. : 831 147 618 PARIS. CLÔTURE DE LIQUIDATION. Aux termes du Procès-verbal de décisions du 31/12/2018, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quittance à la liquidatrice pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de la liquidatrice ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de PARIS. Mention sera faite au RCS de PARIS.

445741A - LES ECHOS

PROJHELP

SARL au capital de 7 822,45 €.
Siège : 34 BOULEVARD DES ITALIENS 75009 PARIS
420212278 RCS de PARIS
Par décision de l'AGE du 01/03/2019, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme BOURCHARDON Odile Bourg 03380 VITRAY, a été fixé le siège de liquidation au siège social et seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS de PARIS.

445759A - LES ECHOS

MERNIT PRESSE. Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 €. Siège Social : 134 boulevard Brune 75014 PARIS. RCS PARIS 488 579 848. Le 1<sup>er</sup> Avril 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour. Monsieur Abdelatif MERNIT demeurant 33 rue de l'Erable Pourpre - 81270 VIGNEUX SUR SEINE, a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 134 boulevard Brune - 75014 PARIS. Modification au RCS de PARIS.

445850A - LES ECHOS

SCI AUGUSTE VILLENEUVE
Société Civile Immobilière
Au capital de 162.500 euros
Siège social : 1 rue François Villon 75015 PARIS
RCS PARIS 432 483 823

Aux termes du PV de l'Assemblée Générale extraordinaire du 15 avril 2019, les Associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quittance de sa gestion au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

445872A - LES ECHOS

NOVICE

SAS au capital de 2000 €
Siège social : 3 cité Chaptal 75009 PARIS
824 109 807 RCS PARIS

La société IL PAZZO, SARL au capital de 4000 € dont le siège social est fixé 8 rue d'Héliopole 75017 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 824 980 340, représentée par M. Alexis CYMERMAN, a décidé, en date du 08/04/2019, en sa qualité d'associé unique, la dissolution anticipée sans liquidation de la société NOVICE.

Conformément aux termes de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours du présent avis au Tribunal de Commerce de PARIS auprès duquel la société sera radée.

445893A - LES ECHOS

APE AVOCATS

Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle
Siège social : 40 rue du Colisée - 75008 Paris
SIREN 820 482 887

Le 15 mars 2019, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de l'AARPI APE AVOCATS à compter du 15 mars 2019. Me Adrien Pénard demeurant 40 rue du Colisée - 75008 Paris, a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 40 rue du Colisée - 75008 Paris.

445901A - LES ECHOS

SCARF

SAS au capital de 2000 €
Siège social : 8 rue d'Héliopole 75017 PARIS
824 258 788 RCS PARIS

La société IL PAZZO, SARL au capital de 4000 € dont le siège social est fixé 8 rue d'Héliopole 75017 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 824 980 340, représentée par M. Alexis CYMERMAN, a décidé, en date du 08/04/2019, en sa qualité d'associé unique, la dissolution anticipée sans liquidation de la société SCARF.

Conformément aux termes de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours du présent avis au Tribunal de Commerce de PARIS auprès duquel la société sera radée.

445511B - LES ECHOS

Rectificatif à l'annonce parue dans Les Echos (Le Publicateur Légal - La Vie Judiciaire), le 30/10/2018, concernant la société FRANKIE BERTHOUD CONSEILS, sis 40, rue de l'Arrière 75015 Paris et lieu et place de 183, allée cento griffon 04100 Manosque

445838B - LES ECHOS

Rectificatif à l'annonce parue dans Les Echos (Le Publicateur Légal - La Vie Judiciaire), le 31/07/2019, concernant la société HTH CONSEIL, ire CAPITAL DE 1000 € en lieu et place de CAPITAL DE 1 €

VENTE DE FONDS - GERANCE

445469A - LES ECHOS

Suivant acte en date du 28/02/2019 enregistré le 13/03/2019 au SIEGE DE PARIS ST HYACINTHE le 13/03/2019; dossier 2019 00017491, référence 754P61 2019 A 07350

FLAVOURART, SAS au capital de 5 000 €, ayant son siège social 37-39 rue Saint-Honoré 75001 PARIS, 821 375 880 RCS PARIS,

a cédé son fonds de commerce de vente de cigarettes électroniques aux particuliers ou aux professionnels qui l'exploitait à PARIS (75001) 37-39 rue Saint-Honoré à

FLAVOURART S.R.L., société à responsabilité limitée de droit italien, ayant son siège social Via Carmine 39/U, Cologno (NO), CAP 28047 ITALIE, enregistrée sous le numéro 0208690030 et sous le numéro REA NO-213402

Cette vente a été consentie au prix de 303 511 € avec une entrée en jouissance du 28/02/2019.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les formes légales dans les dix jours de la publication au BODACC, à l'adresse du fonds cédé : 37-39 rue Saint-Honoré 75001 PARIS.

Pour avis,

445555A - LES ECHOS

Suivant acte SSP en date du 7 mars 2019, enregistré le 18 mars 2019 au SDE de Paris St Hyacinthe, dossier 2019/13015, références 7544P61 2019 A 05475, la société

ENVICONSULT

Société de droit suisse, ayant son siège social Place de la Fontaine 9-1888 Colomby-Muraz, Colomby le Grand Valais - SUISSE; inscrite au Registre du Commerce sous le numéro CHE-103 609 379.

A cédé sa branche d'activité de mise en location d'hébergement touristique, spécialisée sous la dénomination « IBIZA HOUSE RENTING », à la société

VILLANOVO

SARL au capital de 12 000 €, ayant son siège 244 rue de Rivoli - 75001 PARIS, immatriculée au RCS de Paris, n° 484 731 599

Cette vente est consentie au prix de 249 000 €, le transfert de propriété et l'entrée en jouissance sont fixés au 18 février 2019.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les formes légales dans les 10 jours de la dernière publication, pour la validité et la correspondance à l'adresse du cessionnaire, la société VILLANOVO, 244 rue de Rivoli - 75001 PARIS

Pour avis,

438081A - LES ECHOS

Par acte SSP en date du 15/02/19 à Paris, M. AZEDDINE AMAMRA a confié en location-gérance à la SARL MAQUANA au capital 1500 € sise à Paris 18 au 32 rue de la Charbonnière RCS en cours, le fonds de commerce de restauration rapide, situé au à Paris 18 au 32 rue de la Charbonnière. Le présent contrat est consenti et accepté pour une durée de douze mois à compter du 15/02/19.

438087A - LES ECHOS

Par acte SSP en date du 15/02/19 à Paris, M. AZEDDINE AMAMRA a confié en location-gérance à la SARL MAQUANA au capital 1500 € sise à Paris 18 au 32 rue de la Charbonnière RCS en cours, le fonds de commerce de restauration rapide, situé au à Paris 18 au 32 rue de la Charbonnière. Le présent contrat est consenti et accepté pour une durée de douze mois à compter du 15/02/19.

438072A - LES ECHOS

Par acte SSP en date du 15/02/19 à Paris, M. AZEDDINE AMAMRA a confié en location-gérance à la SARL MAQUANA au capital 1500 € sise à Paris 18 au 32 rue de la Charbonnière RCS en cours, le fonds de commerce de restauration rapide, situé au à Paris 18 au 32 rue de la Charbonnière. Le présent contrat est consenti et accepté pour une durée de douze mois à compter du 15/02/19.

445757A - LES ECHOS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 Mars 2019, La Société « JSD », SARL au capital de 90,00 €, dont le siège social se trouve à Paris 75018 38 boulevard NEY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 752 874 750, représentée par Monsieur Nicolas CHAO et Madame Katie VALA, a donné à bail à titre de location-gérance à La Société AMADOR, SASU au capital de 1000,00 euros, en cours de constitution et d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, ayant son siège social sis à Paris 75018, 39 Boulevard NEY, représentée par Monsieur ACHOU Karim, son fonds de commerce de RESTAURATION, VENTE A EMPORTER, site et exploité à PARIS 75018, 38, boulevard NEY, pour lequel la société JSD est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 752 874 750 SIREN 75287475000017. Code APE810A (Restauration Traditionnelle) connu sous l'enseigne « La 39 ». Ladite location-gérance a été consentie et acceptée pour une durée arrivant à terme le jour de la régularisation de la promesse de vente de fonds de commerce qui a été consentie le 19 mars 2019 par le SARL JSD.

DIVERS

12150550 - LE PUBLICATEUR LEGAL

FINATIS

Société anonyme
Au capital de 84.852.900 €
Siège social :
83, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS
712 039 163 RCS PARIS

Avie de convocation

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont convoqués vendredi 17 mai 2019 à 10 heures, Centre de Conférence Capital 8, 32, rue de Monceau (Salon lo-Atlas), 75008 PARIS, en Assemblée générale ordinaire Annuelle et Extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

A titre ordinaire

- Rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société et du groupe et présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

- Affectation du résultat de la société.

- Conventions visées par l'article L.225-38 du Code de commerce et rapport spécial des commissaires aux comptes.

- Renouvellement du mandat des administrateurs.

- Approbation de la rémunération du Président-Directeur général au titre de l'exercice 2018.

- Approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de la rémunération du Président-Directeur général au titre de l'exercice 2019.

- Autorisation d'achat par la société de ses propres actions.

- Pouvoirs pour formalités.

A titre extraordinaire

- Rapport du conseil d'administration ;

- Rapports spéciaux des commissaires aux comptes ;

- Autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions détenues en propre dans le cadre d'un programme de rachat ;

- Délégation de compétence à conférer au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise ;

- Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de tous valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la Société ou d'actions existantes de toute autre société dans laquelle elle détient, directement ou indirectement, une participation, avec maintien du droit préférentiel de souscription ;

- Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter dans le cadre d'augmentations de capital réalisées avec droit préférentiel de souscription le montant des émissions en cas de demandes excédentaires ;

- Limitation globale des autorisations financières conférées au conseil d'administration ;

- Pouvoirs pour formalités.

Modalités de participation à l'assemblée générale

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de participer à l'assemblée dans les conditions légales et réglementaires en vigueur. Si l'actionnaire souhaite personnellement intervenir, il doit être titulaire d'une carte d'admission sur le site de la société, par courrier au siège social ou par mail à l'adresse serviceclients@eurfx.fr ou à son mandataire, Caealis Corporate Trust - 14, rue Rouget de Lisle - 92882 Issy-les-Moulineaux Cedex 9. A défaut d'y assister personnellement, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois modalités de participation suivantes :

- donner un pouvoir (procuration) à toute personne physique ou morale de son choix,
- adresser une procuration sans indication de mandataire, auquel cas il sera émis un vote favorable aux résolutions agréées par le conseil d'administration,
- voter par correspondance.

Lors de l'émergence de la feuille de présence, les signataires devront justifier de leur identité.

Les copropriétaires d'actions indivises sont représentés par l'un d'eux ou par un mandataire unique.

Le droit de vote appartient à l'usufruitier en assemblée générale ordinaire et au nu-proprétaire en assemblée générale extraordinaire. Toutefois, l'usufruitier et le nu-proprétaire peuvent décider par accord extra judiciaire des modalités d'exercice du droit de vote ; ils devront en informer la société au moins cinq jours avant la date de tenue de l'assemblée.

Conformément aux dispositions des articles L.225-107-1 et L.228-11 du Code de commerce, le propriétaire d'actions de la société n'étant pas son domicile en France peut se faire représenter par l'intermédiaire d'un intermédiaire inscrit comme dépositaire de ses actions.

L'inscription des titres dans les comptes de titres aux porteurs tenue par l'intermédiaire agréé sera considérée par une attestation de participation délivrée par ce dernier, laquelle doit être annexée au formulaire de vote par correspondance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établis au titre de l'actionnaire ou pour le compte de l'intermédiaire agréé. Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée le deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

L'inscription des titres dans les comptes de titres aux porteurs tenue par l'intermédiaire agréé sera considérée par une attestation de participation délivrée par ce dernier, laquelle doit être annexée au formulaire de vote par correspondance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établis au titre de l'actionnaire ou pour le compte de l'intermédiaire agréé. Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée le deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Tout actionnaire souhaitant voter par procuration ou par correspondance peut demander, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception devant parvenir à la société ou à son mandataire, Caealis Corporate Trust - 14, rue Rouget de Lisle - 92882 Issy-les-Moulineaux Cedex 9, six jours au moins avant la date de l'assemblée, les formulaires unique de vote par correspondance ou par procuration prévu à l'article R.225-78 du Code de commerce ou se le procurer à compter du 24 avril 2019 sur le site de la société http://www.finatis.fr. Ce formulaire, dûment complété et signé, devra ensuite être renvoyé à la société ou à son mandataire, Caealis Corporate Trust - 14, rue Rouget de Lisle - 92882 Issy-les-Moulineaux Cedex 9, ou il devra parvenir trois jours au moins avant l'assemblée.

Conformément aux dispositions de l'article R.225-78 du Code de commerce, la procuration donnée par un actionnaire pour se faire représenter à l'assemblée est signée par celui-ci, le cas échéant par un procédé de signature électronique, et indique son nom, prénom et domicile.

La signature électronique peut résulter d'un procédé fiable d'identification de l'actionnaire, garantissant son lien avec le formulaire auquel elle s'attache.

La notification à la société de la désignation d'un mandataire peut être adressée par voie électronique selon les modalités suivantes : l'actionnaire mandataire doit envoyer en pièces jointes l'e-mail, à l'adresse serviceclients@eurfx.fr une copie numérotée du formulaire de vote par procuration signé en préclatant ses nom, prénom et adresse ainsi que les nom, prénom et adresse du mandataire désigné.

Pour les actionnaires au porteur, le formulaire doit être accompagné d'une attestation de participation établie par l'intermédiaire dépositaire des titres.

L'actionnaire peut révoquer son mandat, étant précisé que la révocation devra être faite par écrit dans les mêmes formes que la nomination et communiquée à la société.

Le mandat ou le vote par correspondance donné pour l'assemblée vaut pour les deux prochaines assemblées successives.

Le mandat ou le vote par correspondance donné pour l'assemblée vaut pour les deux prochaines assemblées successives.

Le mandat ou le vote par correspondance donné pour l'assemblée vaut pour les deux prochaines assemblées successives.

Le mandat ou le vote par correspondance donné pour l'assemblée vaut pour les deux prochaines assemblées successives.

Le mandat ou le vote par correspondance donné pour l'assemblée vaut pour les deux prochaines assemblées successives.

Le mandat ou le vote par correspondance donné pour l'assemblée vaut pour les deux prochaines assemblées successives.

Le mandat ou le vote par correspondance donné pour l'assemblée vaut pour les deux prochaines assemblées successives.

Le mandat ou le vote par correspondance donné pour l'assemblée vaut pour les deux prochaines assemblées successives.